

INTERVENTION RÉUNION DE RENTRÉE DE LA RECTRICE

29/08/23 – DAX

Bonjour, Frédéric Larroque, Secrétaire départemental AI-Unsa, j'interviens pour les 5 départements de l'académie.

Je souhaiterais revenir sur le décès tragique du Principal Stéphane Vitel cet été. Nous sommes nombreux, en tant que gestionnaires, à avoir fait des levées de doute en cas de déclenchement d'alarme. Pourquoi ? Parce que nous sommes impliqués dans la vie de l'établissement et que souvent ceux-ci n'ont pas les moyens de financer une société de gardiennage.

Cet évènement dramatique est l'occasion, Mme la Rectrice, de nouer un dialogue sur les conditions de travail de vos personnels en EPLE.

Il est tout d'abord indispensable, comme le demande le SNPDEN, que les collectivités s'engagent sur la mise en place d'alarmes, leur entretien et le financement de sociétés de gardiennage.

Cela n'est pas suffisant : les collectivités ne doivent plus être le seul interlocuteur des établissements lorsque leurs décisions pèsent sur le quotidien des personnels administratifs, gestionnaires ou non. Comment notre employeur peut-il accepter que les départements de l'académie ne nomment quasiment plus d'agents d'accueil, avec report de la charge de travail (ouvrir le portail répondre au téléphone) sur les personnels administratifs ? Comment notre employeur peut-il accepter qu'un département décide de ne plus loger que le chef d'établissement et un agent technique dans les établissements nouveaux ou rénovés ? Pourquoi le 2^{ème} groupe de travail promis aux organisations syndicales et relatif aux conventions avec les collectivités n'a-t-il jamais eu lieu ?

Parallèlement, nous constatons de plus en plus une aggravation de nos conditions de travail. Les collectivités ont mis en place depuis longtemps un important travail lié à l'ergonomie des postes de leurs personnels. Les personnels administratifs, en service ou en EPLE travaillent toute la journée sur des ordinateurs, facteur de troubles musculo-squelettiques, de problèmes de vue et autres. Aucun travail de ce genre, hormis partiellement par exemple à la DSDEN du 64, n'a été mené par notre employeur. Alors qu'existent des outils (claviers, souris, bureaux et fauteuils adaptés) aucun financement n'est prévu.

Les outils eux-mêmes ne sont pas à la hauteur du 21^{ème} siècle. Qu'en est-il du logiciel promis pour la gestion des AESH et des AED ? Les collègues travaillent uniquement sur des tableaux Excel. Le progiciel Opale, en gestion financière, ne permet que des extractions sur Exel, et n'est pas à la hauteur des attentes des utilisateurs, et est même en recul quant à la relation avec l'utilisateur sur les modernisation des moyens de paiements. Ne parlons pas du logiciel RenoiRH qui a entraîné une augmentation terrible de demandes de mutations au regard de sa complexité et de la pression qu'il fait peser sur les épaules des gestionnaires de paye.

En EPLE, chaque décision ministérielle fait craindre une augmentation de la charge de travail des collègues : par exemple, qui va payer les primes de stage des élèves en lycée professionnel prévues pour le 1^{er} janvier 2024 ? Sur quelle base ? Que sont devenues les promesses de création de poste d'adjoint administratifs en lien avec l'apprentissage ?

De la même façon, les délais de carence des remplacements, en service ou en EPLE, ou l'embauche de contractuels non formés au préalable font peser sur les personnels une charge supplémentaire de travail non négligeable.

Mme la Rectrice, nous vous savons très attachée à la Qualité de Vie au Travail de TOUS vos personnels, ainsi qu'au respect de leurs missions. A ce titre nous souhaitons que vos services mettent en œuvre rapidement des groupes de travail, auxquels nous serions associés, sur le rapport avec les collectivités mais également sur nos outils de travail et leur financement ainsi que sur l'accroissement de nos missions.

Je vous remercie pour votre écoute.